



1. Lorsqu'une entreprise a un $B.F.R > 0$, un $F.R.F < 0$ et une $T.N < 0$:

- A. Sa situation financière est relativement bonne
- B. Elle dispose d'une petite marge de sécurité
- C. Elle peut faire face aux emplois stables
- D. Elle est indépendante des dettes bancaires
- E. Aucune réponse n'est valable
- F. Les réponses A et D sont justes

2. Quel est le critère à l'origine de la structure du bilan d'après le C.G.N.C ?

- A. Le critère patrimonial
- B. Le critère échéancier
- C. Le critère fonctionnel
- D. Le critère liquidité-exigibilité
- E. Aucune réponse n'est valable

3- Le choix de la structure du bilan par le législateur a pour finalité (entre autres) :

- A. Faciliter l'analyse financière de l'entreprise
- B. Analyser l'endettement de l'entreprise
- C. Analyser la solvabilité de l'entreprise
- D. Contribuer à l'amélioration de l'analyse financière
- E. Aucune réponse n'est valable
- F. Seules les réponses A et D sont justes

4- D'après le C.G.N.C le bilan est :

- A. La situation patrimoniale de l'entreprise
- B. La situation financière de l'entreprise
- C. La situation économique de l'entreprise
- D. La situation patrimoniale, économique et financière
- E. Une image dynamique de la situation financière de l'entreprise
- F. Aucune réponse n'est valable

5- L'équilibre financier issu de la structure du bilan du C.G.N.C peut-être qualifié :

- A. D'équilibre fonctionnel
- B. D'équilibre patrimonial
- C. D'équilibre économique
- D. D'équilibre liquidité-exigibilité
- E. Seules les réponses A et B sont justes
- F. Aucune réponse n'est valable



6- L'optique de l'analyse financière liquidité-exigibilité est :

- A. Le redressement de l'entreprise
- B. La rupture de l'exploitation
- C. La continuité de l'exploitation
- D. La solvabilité de l'entreprise
- E. Les réponses C et D sont justes
- F. Aucune réponse n'est valable

7- L'équilibre liquidité-exigibilité c'est la recherche de :

- A. L'autonomie et de l'indépendance financières
- B. La rentabilité financière
- C. La préservation de la solvabilité
- D. La continuité d'exploitation
- E. Seules les réponses A, B et C sont justes
- F. Aucune réponse n'est valable

8. Le C.P.C ou compte des résultats est structuré par le législateur (CGNC) en utilisant le critère de classification par :

- A. Fonction remplie par la charge et par le produit
- B. Importance de la charge et du produit
- C. Nature de la charge et du produit
- D. Types de Résultats recherchés
- E. Par fonction de charge et nature de produit
- F. Aucune réponse n'est valable

9. Les indicateurs de rentabilité sont :

- A. Les résultats comptables enregistrés
- B. Les résultats rapportés aux moyens utilisés
- C. Les résultats financiers
- D. Les résultats économiques
- E. Des indicateurs macro-économiques
- F. Aucune réponse n'est valable

10. La rentabilité financière est la rentabilité :

- A. Des capitaux investis
- B. Des capitaux apportés
- C. Des capitaux propres
- D. Des capitaux empruntés
- E. Des capitaux apportés et des capitaux investis
- F. Aucune réponse n'est valable

11. L'équilibre financier fonctionnel est mesuré à travers :

- A. La comparaison des ressources stables et des emplois stables



11. L'équilibre financier fonctionnel est mesuré à travers :

- A. La comparaison des ressources stables et des emplois stables
- B. La comparaison des ressources cycliques et des emplois cycliques
- C. La trésorerie nette
- D. La relation entre le F.R.F et le B.F.R
- E. Aucune réponse n'est valable

12. L'optique de l'analyse financière fonctionnelle est :

- A. La rupture d'exploitation
- B. La continuité d'exploitation
- C. La solvabilité de l'entreprise
- D. Le redressement de l'entreprise
- E. Aucune réponse n'est valable

13. Dans une approche fonctionnelle le déséquilibre financier peut-être corrigé par une action sur :

- A. La trésorerie
- B. Les ressources et les emplois stables
- C. Les ressources et les emplois cycliques
- E. Les ressources et les emplois cycliques

14- La rentabilité économique est la rentabilité :

- A. Des différents actifs
- B. Des actifs durables
- C. Des actifs financiers
- D. Des actifs courts
- E. Des comptes de financement permanent
- F. Aucune réponse n'est valable

15. L'effet de levier financier mesure :

- A. L'impact des investissements réalisés
- B. L'impact de l'endettement
- C. L'impact des financements par fonds propres
- D. La relation entre rentabilité économique et rentabilité financière
- E. L'impact des crédits de trésorerie
- F. Aucune réponse n'est valable

16- L'effet de levier est un effet :

- A. Stabilisateur de l'équilibre financier
- B. Neutre par rapport au bilan
- C. Amplificateur des risques de pertes
- D. Producteur d'intérêts composés
- E. Progressif par rapport au chiffre d'affaires

16- L'effet de levier est un effet :

- A. Stabilisateur de l'équilibre financier
- B. Neutre par rapport au bilan
- C. Amplificateur des risques de pertes
- D. Producteur d'intérêts composés
- E. Progressif par rapport au chiffre d'affaires
- F. Aucune réponse n'est valable

17. Pour être juste et fiable un indicateur de performance doit être:

- A. Qualitatif
- B. Indéfini
- C. A caractère général
- D. Le plus grand possible
- E. Quantitatif et général
- F. Aucune réponse n'est valable

18. Quelle est la bonne réponse ?

- A. La négation de " $\forall x > 0 \ln(x) \leq x^*$ " est " $\exists x \leq 0 \ln(x) \leq x^*$ ".
- B. La négation de " $\exists x > 0 \ln(x^2) \neq x^*$ " est " $\forall x > 0 \ln(x^2) = x^*$ ".
- C. La négation de " $\forall x \geq 0 \exp(x) \geq x^*$ " est " $\exists x \geq 0 \exp(x) \leq x^*$ ".
- D. La négation de " $\exists x > 0 \exp(x) > x^*$ " est " $\forall x > 0 \exp(x) < x^*$ ".
- E. Aucune réponse n'est valable

19. À quoi est équivalent $P \Leftrightarrow Q$?

- A. non (Q) et P
- B. non (Q) ou P
- C. non (P) ou Q
- D. non (P) et Q
- E. Aucune réponse n'est valable

20. Selon le principe de prééminence de la réalité sur la forme :

- A. La forme peut être supérieure au fond et inversement
- B. Une information réelle même incomplète est valable
- C. Une information fiable peut ne pas être comptabilisée
- D. Une société peut présenter un crédit bail comme un emprunt
- E. Aucune réponse n'est valable

21. Une voiture achetée le 15 janvier 2020 pour 300.000 H.T est revendue le 1er juillet 2021. La durée d'amortissement de ce véhicule est de 5 ans. La valeur résiduelle de ce véhicule, si l'amortissement appliqué est linéaire, est la suivante:

- A. 45 500
- B. 65000
- C. 70 000



21. Une voiture achetée le 15 janvier 2020 pour 300.000 H.T est revendue le 1er juillet 2021. La durée d'amortissement de ce véhicule est de 5 ans. La valeur résiduelle de ce véhicule, si l'amortissement appliqué est linéaire, est la suivante:

- A. 45 500
- B. 65 000
- C. 70 000
- D. 90 000
- E. 78 000
- F. aucune réponse n'est valable

22. Quelle est la bonne réponse ?

- A. La somme de deux nombres rationnels est un nombre naturel.
- B. Le produit de deux nombres rationnels est un nombre rationnel.
- C. La somme de deux nombres irrationnels est un nombre irrationnel.
- D. Le produit de deux nombres irrationnels est un nombre irrationnel.
- E. Aucune réponse n'est valable

23. Chercher un contre-exemple à une assertion du type " $\forall x \in E$ l'assertion $P(x)$ est vraie" revient à prouver l'assertion :

- A. $\exists! x \in E$ l'assertion $P(x)$ est fausse.
- B. $\exists x \in E$ l'assertion $P(x)$ est fausse.
- C. $\forall x \notin E$ l'assertion $P(x)$ est fausse.
- D. $\forall x \in E$ l'assertion $P(x)$ est fausse.
- E. Aucune réponse n'est valable

24. On considère trois points A, B et C du plan tels que (AB) : $x - 2y + 3 = 0$ et (AC) : $2x - y - 3 = 0$. Quelle est la bonne réponse ?

- A. Les points A, B et C sont alignés.
- B. Les coordonnées de A sont A (3, 3).
- C. Le point B appartient à (AC).
- D. Le point C appartient à (AB).
- E. Aucune Réponse n'est valable

25. Si le dirham marocain s'apprécie par rapport à l'euro :

- A. Le chocolat Suisse va coûter plus cher au Maroc
- B. Les oranges marocaines vont coûter plus cher en Europe
- C. Les voitures allemandes vont coûter plus cher au Maroc
- D. Les voitures produites au Maroc vont coûter moins cher en France
- E. Cela va encourager les exportations européennes vers le Maroc
- F. Seules les réponses A et C sont justes
- G. Autre réponse

26. La cotation en continu concerne :

- A. Tous les titres cotés en bourse



26. La cotation en continu concerne :

- A. Tous les titres cotés en bourse
- B. Les titres des S.A seulement
- C. Les titres cotés dans le premier compartiment
- D. Les titres les plus liquides cotés dans le marché primaire
- E. Les titres négociés au niveau du marché de bloc
- F. Autre réponse

27. Dans une augmentation de capital par apports en numéraire :

- A. Les nouveaux actionnaires ont un droit préférentiel de souscription
- B. Les actions nouvelles sont obligatoirement souscrites à leur valeur nominale
- C. Le capital social doit être libéré au moins du quart
- D. Le capital social doit obligatoirement être augmenté par émission d'actions nouvelles
- E. Les apports en nature sont intégralement libérés
- F. Autre réponse

28. Lorsque le P.E.R d'une société est inférieur à la moyenne du marché :

- A. Cette société dispose d'une meilleure visibilité
- B. Cette société peut réaliser d'importants bénéfices
- C. Il faut racheter immédiatement les actions de cette société
- D. Pour acquérir les actions de cette société il faut payer un prix très cher
- E. Cela signifie que cette société a une forte croissance
- F. Autre réponse

29. L'amortissement du capital d'une société anonyme :

- A. Est un remboursement anticipé des dettes de financement
- B. Est impossible s'il n'y a que des actions ordinaires
- C. N'est pas possible si un associé s'y oppose
- D. Est possible même s'il y a des A.D.P.S.D.V
- E. Est impossible si une partie du capital social n'est pas encore libérée
- F. Autre réponse

30. Au Maroc la dissolution de la S.A :

- A. Est impossible au cas où un associé est une personne morale étrangère
- B. Est synonyme de liquidation
- C. Peut être prononcée par un créancier de la société
- D. Entraîne de plein droit la résiliation des baux des immeubles utilisés pour son activité
- F. Autre réponse

31. Au Maroc , dans la SARL:

- A. La nomination du gérant doit obligatoirement être inscrite dans les statuts

37. Compléter la suite suivante A100Z C200Y
E50W G100U :

- A. H50T
- B. H50S
- C. B200Y
- D. D50W
- E. F100T
- F. Autre réponse

Trouvez le chiffre correspondant au point d'interrogation : [A :
20 30 70 30] [B: 50 80 90 55] [C: 50 70 60 45] [D: 40 30 10 ?]

- A. 35
- B. 25
- C. 15
- D. 55
- E. 40
- G. Autre réponse

39. Quelles sont les deux nombres manquants ? 2 19
4 16 6 13 ?? 10 7

- A. 3 et 9
- B. 6 et 11
- C. 8 et 12
- D. 7 et 20
- E. 8 et 10
- F. Aucune réponse n'est valable

40. Complétez la série suivante: D 1
F 3 J O K 5 ?

- A. M
- B. L
- C. H
- D. Q
- E. Z
- F. Aucune des réponses ci-dessus

41. Déterminez la lettre manquante: 9N
26M 13T 5?

- A. G
- B. J
- C. F
- D. A
- E. C
- F. Aucune réponse ne convient

42. Un test statistique est dit
unilatéral :

- A. Si l'hypothèse alternative désigne qu'une caractéristique est supérieure ou égale à



42. Un test statistique est dit unilatéral :

- A. Si l'hypothèse alternative désigne qu'une caractéristique est supérieure ou égale à un
- B. Si l'hypothèse alternative désigne qu'une caractéristique est supérieure ou égale à l'autre
- C. Si l'hypothèse alternative désigne qu'une caractéristique est strictement inférieure à l'autre
- D. Si l'hypothèse alternative désigne qu'une caractéristique est inférieure ou égale à l'autre
- E. Si l'hypothèse alternative désigne qu'une caractéristique est supérieure ou égale à zéro
- F. Si l'hypothèse alternative désigne qu'une caractéristique est strictement supérieure à l'autre
- G. Seules les réponses C et D sont justes

43. Le service des R.H a décidé de confier la gestion des congés payés aux responsables opérationnels. À quel terme managérial se rapporte cette décision?

- A. L'externalisation de la fonction des R.H
- B. L'internalisation de la fonction des R.H
- C. La déconcentration de la fonction des R.H
- D. L'outsourcing de la fonction des R.H
- E. La décentralisation de la fonction des R.H
- F. Autre réponse

44. La pyramide en forme de ballon de rugby :

- A. Ne prend pas en considération les tranches d'âges
- B. Ne comprend pas en considération assez de très jeunes et de vieux
- C. Traduit une stratégie de recrutement régulière et une gestion des parcours professionnels
- D. Est composée d'une grande majorité de personnes âgées et une minorité de jeunes
- E. Seules les réponses A et B sont justes
- F. Est composée d'une variété de personnes âgées et des moins âgés
- G. Autre réponse

45. Le modèle ethnocentrique du management international des organisations signifie :

- A. Une collaboration entre le siège et les filiales
- B. Chaque filiale dispose de son autonomie de décision
- C. Un faible pouvoir du siège central
- D. Un fort pouvoir du siège central
- E. aucune réponse ne convient
- F. Seules les réponses B et C sont justes

46. Les métiers des ressources humaines sont en perpétuelle mouvement, quel est le plus récent?

- A. Responsable de R.S.E
- B. Chasseur de têtes
- C. Coach
- D. Chef de projet e-recrutement
- E. Chief Happiness Officer



46. Les métiers des ressources humaines sont en perpétuel mouvement, quel est le plus récent ?

- A. Responsable de R.S.E
- B. Chasseur de têtes
- C. Coach
- D. Chef de projet recrutement
- E. Chief Happiness Officer
- F. Aucune réponse ne convient

47. Lequel de ces points ne fait pas partie du processus d'élaboration d'un système de référence exemplaire ?

- A. Stratégique et normatif (ce vers quoi on tend)
- B. Juridique (les règles qu'il faut respecter)
- C. Temporel et spatial (évolution dans le temps et dans l'espace)
- D. Technique et professionnel (les impératifs)
- E. L'octroi des responsabilités (Qui fait quoi ?)
- F. Autre réponse

48. L'Audit de l'efficacité et de l'efficacités des R.H peut être amélioré par ?

- A. La cohérence des procédures avec les choix de l'entreprise en matière de politique sociale
- B. La pertinence des pratiques pour l'ensemble des aspects de la gestion sociale
- C. L'efficacité méthodique des organisateurs et responsables de l'entreprise
- D. La pertinence des procédures
- E. L'efficacité des procédures
- F. Seule la réponse C est fautive
- G. Seules les réponses A, B et E sont justes
- H. Autre réponse

49. Dans le cas d'un C.D.I, le contrat de travail est :

- A. Toujours obligatoire.
- B. Obligatoire si le secteur n'a pas de convention collective
- C. Inutile si la convention collective décrit les obligations de chacun
- D. Facultatif, sauf si une convention collective le prévoit
- E. Toutes les réponses ci-dessus sont correctes
- F. Aucune réponse ne convient

50. La variance et l'écart type permettent de :

- A. Comparer deux distributions
- B. Mesurer de combien les observations s'écartent de la moyenne
- C. Mesurer de combien les observations s'écartent de la médiane
- D. Comparer deux distributions ayant les mêmes unités de mesure
- E. Comparer deux échantillons
- F. Autre réponse

51. Le résultat analytique d'un produit est égal à zéro. Quelles

51. Le résultat analytique d'un produit est égal à zéro. Quelles solutions vous paraissent envisageables?

- A. Arrêter obligatoirement la fabrication de ce produit
- B. Renégocier le prix d'achat des matières premières
- C. Augmenter le prix de vente qui est identique à celui de la concurrence
- D. Inciter les commerciaux à vendre plus
- E. Licencier du personnel pour réduire les coûts
- F. Aucune réponse n'est valable
- G. Seules les réponses B et D sont justes
- H. Seules les réponses C, D et E sont fausses

52. Le choix des tarifications entre entités doit permettre :

- A. Une juste évaluation de la performance de chaque centre
- B. Un pilotage de l'efficacité de l'ensemble des entités
- C. Un respect de l'autonomie de gestion des centres de responsabilité
- D. Une mesure du respect du budget de l'entité
- E. Seule la réponse A est juste
- F. Seules les réponses B, C et D sont justes
- G. Autre réponse

53. Dans le cas d'un investissement de productivité (et dans le cadre d'une comptabilité par centres d'analyse), l'effet de subventionnement peut être attribuable à:

- A. La modification du montant des charges variables
- B. Une mauvaise imputation des charges fixes directes
- C. Aux gains de productivité sur un produit
- D. L'unité d'œuvre choisie
- E. Autre réponse

54. Un découpage en centres de responsabilité permet de :

- A. Détecter des coûts et des performances à différentes entités qui travaillent ensemble
- B. Valoriser les échanges entre centres de responsabilité
- C. Motiver les dirigeants par une responsabilité plus grande
- D. Repérer les centres qui dépensent et les centres qui rapportent
- E. Seules les réponses A et B sont fausses
- F. Autre réponse

55. La comptabilité par activité

- A. Est pertinente dans les entreprises qui produisent par lots des produits complexes
- B. Est pertinente dans les entreprises qui produisent à la chaîne des produits uniques
- C. Fait partie de la comptabilité financière
- D. Est inutile dans les entreprises de service
- E. Autre réponse

55. La comptabilité par activité

- A. Est pertinente dans les entreprises qui produisent par lots des produits complexes
- B. Est pertinente dans les entreprises qui produisent à la chaîne des produits uniques
- C. Fait partie de la comptabilité financière
- D. Est inutile dans les entreprises de service
- E. Autre réponse

56. Parmi les groupes de consommateurs suivants, lesquels ne font pas partie du marché potentiel d'une entreprise ?

- A. Les consommateurs des marques concurrentes
- B. Les non consommateurs relatifs
- C. Les consommateurs actuels de la marque
- D. Les non consommateurs absolus
- E. Les trois premières réponses sont justes
- F. Seules les réponses A et C sont justes
- G. Autre réponse

57. La croissance des coûts indirects en variété et en poids a pour conséquence:

- A. De compliquer le problème d'affectation de ces charges aux produits
- B. De réduire le poids des charges directes
- C. D'amplifier les erreurs dues aux clés de répartition
- D. De ne rien changer au problème d'affectation des charges aux produits
- E. Seules les réponses A et C sont justes
- F. Autre réponse

58. Cocher les affirmations vraies:

- A. Une charge fixe unitaire est fixe
- B. On peut décider d'abandonner un produit grâce à la comptabilité par activité
- C. Il n'y a pas de répartition primaire en comptabilité par activité
- D. Un inducteur de coût est similaire à une unité d'oeuvre dans son mode de calcul
- E. La comptabilité par activité ne permet pas de réduire les coûts en agissant sur les activités
- F. Aucune réponse n'est vraie

59. Si un employé coûte 12.000 DH par mois dont 2.500 DH de coûts directs, son licenciement permettra à la société d'économiser mensuellement :

- A. 12 000 DH
- B. Plus de 2.500 DH
- C. 9.500 DH
- D. Plus de 12.000 DH
- E. Plus de 2.500 DH mais moins que 12.000 DH
- F. Aucune réponse n'est juste

60. La "méthode des coûts complets" se différencie de la "



- C. Les consommateurs actuels de la marque
- D. Les non consommateurs absolus
- E. Les trois premières réponses sont justes
- F. Seules les réponses A et C sont justes
- G. Autre réponse

57. La croissance des coûts indirects en variété et en poids a pour conséquence:

- A. De compliquer le problème d'affectation de ces charges aux produits
- B. De réduire le poids des charges directes
- C. D'amplifier les erreurs dues aux clés de répartition
- D. De ne rien changer au problème d'affectation des charges aux produits
- E. Seules les réponses A et C sont justes
- F. Autre réponse

58. Cocher les affirmations vraies:

- A. Une charge fixe unitaire est fixe
- B. On peut décider d'abandonner un produit grâce à la comptabilité par activité
- C. Il n'y a pas de répartition primaire en comptabilité par activité
- D. Un inducteur de coût est similaire à une unité d'oeuvre dans son mode de calcul
- E. La comptabilité par activité ne permet pas de réduire les coûts en agissant sur les activités
- F. Aucune réponse n'est vraie

59. Si un employé coûte 12.000 DH par mois dont 2.500 DH de coûts directs, son licenciement permettra à la société d'économiser mensuellement :

- A. 12.000 DH
- B. Plus de 2.500 DH
- C. 9.500 DH
- D. Plus de 12.000 DH
- E. Plus de 2.500 DH mais moins que 12.000 DH
- F. Aucune réponse n'est juste

60. La "méthode des coûts complets" se différencie de la "comptabilité par activité" par les éléments suivants:

- A. La seconde tend à rendre variables des charges considérées comme fixes dans la première
- B. La seconde n'aboutit pas à un coût comprenant l'ensemble des charges de l'entreprise
- C. L'existence de centres de regroupement dans la seconde assimilables aux centres d'analyse de la première
- D. La seconde implique une troisième répartition qui n'existe pas dans la première
- E. Seules les réponses C et D sont justes
- F. Aucune réponse n'est juste

[Retour](#)

[Envoyer](#)

[Effacer le formulaire](#)

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

Ce formulaire a été créé dans UM5R. [Signaler un cas d'utilisation abusive](#)

Google Forms